Pleins feux sur la recherche:









Juin 2023



Que savons-nous du mariage des enfants dans les situations de conflit et de crise ? Le présent numéro de *Pleins feux sur la recherche* résume les plus récentes études et données probantes sur ce sujet. Il présente les points principaux des études, souligne les données lacunaires et les zones géographiques sous-étudiées et attire l'attention sur les domaines devant faire l'objet de recherches plus approfondies.

Principaux termes:

Filles non célibataires : filles ayant été mariées ou en couple au moins une fois dans leur vie, peu importe leur état matrimonial actuel.

Polycrise: terme englobant les nombreuses crises auxquelles le monde est aujourd'hui confronté, notamment les crises sanitaires, les conflits armés et la crise climatique.

1. Motifs du choix de sujet

Les plus récentes données de l'UNICEF montrent que, si la prévalence du mariage des enfants continue de diminuer à l'échelle mondiale, les progrès ont toutefois été inégaux. La prévalence parmi les ménages les plus pauvres a augmenté dans certaines régions et dans d'autres, la situation est au point mort. En Afrique de l'Ouest et du Centre, la région au taux de prévalence du mariage des enfants le plus élevé, la situation ne s'est guère améliorée au cours des 25 dernières années et dans de nombreux pays du Sahel, des crises continuent d'exacerber les facteurs du mariage des enfants. En Éthiopie (un pays normalement considéré comme un exemple de réussite), si les conflits persistent à la même intensité, on s'attend à ce que la prévalence du mariage des enfants augmente de 15 % chaque année, une situation qui pourrait être aggravée par des conditions de sécheresse¹.

Ainsi, de nombreuses crises mondiales interreliées – une « polycrise » caractérisée par des conflits, la crise climatique, les séquelles de la COVID-19 et la hausse du coût de la vie – menacent les progrès et exposent des millions de filles supplémentaires au risque de mariage des enfants. L'UNICEF a confirmé les conséquences des conflits et de la crise climatique sur le mariage des enfants : pour chaque décuplement du nombre de décès liés aux conflits, les taux de mariages d'enfants augmentent de 7 %, et pour chaque changement de 10 % dans les précipitations en raison des changements climatiques, les taux de mariages d'enfants augmentent de 1 %.

Dans une récente enquête de l'UNICEF auprès de 17 000 adolescentes de 14 à 19 ans de 29 pays, 8 adolescentes sur 10 ont signalé avoir subi un choc lié au climat, 16 % ont signalé que les changements climatiques ont perturbé leur éducation et 32 % ont signalé avoir moins à manger en raison des changements climatiques².

Selon les plus récentes estimations d'Education Cannot Wait, des 224 millions d'enfants et d'adolescent·e·s d'âge scolaire, 72 millions ne vont pas à l'école ; de ce nombre, 53 % sont des filles et 21 % ont été déplacé·e·s de force. L'accès à l'enseignement secondaire est insuffisant et la transition entre les cycles d'enseignement est le plus problématique pour les filles. Les écarts entre les genres sont plus prononcés au niveau secondaire et sont les plus importants dans les contextes de crise de grande intensité. Cependant, l'accès n'est pas le seul problème ; la qualité de l'éducation est également importante. Près de la moitié (48 %) des filles touchées par une crise qui vont à l'école n'atteignent pas le niveau de compétence minimum en lecture ou en mathématiques³.

Selon des données de l'UNICEF de 2021, la COVID-19 devrait pousser 10 millions de filles supplémentaires à se marier ou à se mettre en couple avant leur 18e anniversaire d'ici 2030⁴.

Dans un tel contexte, les progrès devront se réaliser 20 fois plus rapidement pour atteindre la cible 5.3 des Objectifs de développement durable visant à mettre fin au mariage des enfants à l'horizon de 2030.

La section suivante présente les constatations et les principaux enseignements de sept études récentes, groupées par domaines thématiques : les conflits ; la crise climatique et les urgences environnementales ; l'insécurité alimentaire ; et la COVID-19. Ces études – un mélange de recherches et d'évaluations de programmes – contribuent toutes à enrichir nos connaissances en matière de programmes inclusifs à l'égard du mariage des enfants dans les situations de crise et de conflit.



2. Situations de conflit et mariage des enfants

Élaboration et mise en œuvre du projet Amenah, un projet pilote d'intervention à l'égard du mariage précoce chez les réfugiées syriennes au Liban⁵

Cette <u>étude</u> porte sur le projet pilote Amenah (de l'étape d'élaboration à celle d'évaluation), une intervention communautaire à composantes multiples conçue pour éliminer le mariage des d'enfants et améliorer les résultats scolaires des adolescentes syriennes réfugiées au Liban. Selon l'étude, dans un contexte de personnes réfugiées, il est essentiel d'adopter des approches fondées sur les communautés pour assurer l'efficacité du projet et sa pérennité.

Principales constatations:

- En dépit d'une attitude positive à l'égard de l'éducation, des adolescentes réfugiées ont abandonné l'école et se sont mariées précocement en raison d'obstacles structurels. Au début du programme, 92 % des filles étaient d'avis que le niveau d'éducation idéal pour une fille était au minimum l'université et 80 % s'attendaient à atteindre ce niveau, même si elles avaient déjà abandonné l'école. Le taux de scolarisation se situait à environ 70 % pour les filles de 9 à 12 ans, mais diminuait considérablement à partir de 13 ans. Le taux de prévalence du mariage commençait à augmenter à partir de 15 ans, âge auquel seulement une fille sur trois fréquentait toujours l'école. Parmi les obstacles structurels à l'éducation des filles, on compte des lacunes dans la politique d'éducation du Liban pour les personnes réfugiées, l'insécurité en situation de déplacement et la pauvreté.
- Les réseaux de pairs ont joué un rôle important dans la participation au programme et l'acceptation de son contenu, ce qui témoigne de l'importance des espaces sûrs pour les adolescentes. Les perturbations des réseaux de pairs provoqués par les déplacements, les craintes liées à la sécurité dans le pays hôte et les restrictions visant la mobilité des filles mariées peuvent aggraver l'isolement des filles et limiter leur participation au programme.
- Les mères ont participé à moins de séances que les filles^a, mais avaient un avis positif du programme. Elles ont mentionné plus particulièrement les séances sur la puberté et les menstruations, qui leur ont permis de se décharger de certaines responsabilités et d'améliorer leur relation avec leurs filles. Elles ont également apprécié les séances d'aide pour l'anglais, notamment en raison des obstacles structurels auxquels sont confrontées les filles syriennes au sein du système scolaire libanais, où les cours de mathématiques et de science sont donnés en anglais. Leur propre niveau d'éducation et la situation d'emploi de leur partenaire avaient une incidence sur leur participation.
- Les agentes communautaires syriennes ont servi de lien entre la communauté et l'équipe de recherche, ainsi qu'entre les filles et leurs mères. Ces agentes, qui ont vécu le déplacement et connaissent les effets des inégalités de genre et des pressions économiques dans la communauté, ont instauré un climat de confiance et ont favorisé les inscriptions au programme.

Points principaux:

- Les interventions à l'égard des adolescentes dans des zones touchées par des conflits devraient débuter par une recherche
 qualitative qui mobilise les membres de la communauté en vue de comprendre leurs priorités et leurs capacités. Pour
 élaborer un programme jugé acceptable par la communauté, il est essentiel de comprendre les normes sociales et les rôles
 de genre qui limitent l'accès des adolescentes à des ressources de santé et de droits sexuels et reproductifs (SDSR). Un comité
 consultatif communautaire devrait également être formé pour veiller à adapter les interventions aux besoins des membres
 de la communauté et renforcer leur appui et leur participation.
- Les populations déplacées doivent être associées à l'élaboration et à la mise en œuvre des interventions (de santé) dans les zones touchées par des conflits, comme ce sont elles qui comprennent le mieux le contexte. Cependant, les chercheur-se-s doivent avoir conscience des contraintes économiques et juridiques auxquelles font face les personnes réfugiées (et autres groupes marginalisés) responsables de la mise en œuvre et limiter ces contraintes. Les personnes réfugiées chargées de la mise en œuvre doivent également recevoir une formation appropriée, y compris pour l'évaluation du projet.
- Les parents doivent être associé-e-s aux interventions à l'égard du mariage des enfants dans les situations de déplacement. Il faut étudier plus en profondeur les moyens d'y arriver (surtout en ce qui concerne les pères) et de surmonter les inégalités structurelles qui nuisent à la participation. Il convient également d'examiner les raisons pour lesquelles les parents pourraient préférer un programme de soutien académique ou professionnel par rapport à un programme de collaboration avec les filles en vue de remédier aux normes liées au mariage des enfants, comme cela pourrait avoir une incidence sur la participation.
- Les réseaux de pairs et les espaces sûrs sont des éléments essentiels des interventions auprès des filles réfugiées. Il faut accorder une plus grande attention aux relations entre pairs et à leur développement. Notamment, des pairs éducatrices pourraient servir de modèles, en particulier dans le cas des interventions de SDSR auprès des adolescentes.
- Dans d'autres contextes, des transferts monétaires ont amélioré le taux de fréquentation scolaire des filles et contribué à reporter le mariage; ils devraient être mis à l'essai avec des personnes réfugiées syriennes au Liban. Parallèlement à ces transferts, des efforts doivent être menés pour garantir des places pour les enfants syrien·ne·s dans les écoles libanaises.
- Les mesures d'autonomisation ne peuvent pas remédier aux contraintes structurelles, juridiques et économiques qui pèsent sur les familles réfugiées et favorisent le mariage des enfants. Aussi, il convient de mener également un plaidoyer politique et d'adopter des approches communautaires.

a. L'initiative comprenait huit séances pour les mères. Ces séances avaient pour objectif de compléter la composante pour les filles et de fournir un forum de discussion sur l'adolescence et le mariage précoce, mais en insistant fortement sur les normes de genre et la communication mère-fille.

« Il devrait y avoir un peu de liberté dans nos vies » : regards sur les expériences de mariage des adolescentes⁶

Ce rapport s'appuie sur des données collectées dans le cadre du programme de recherche longitudinale Gender and Adolescence: Global Evidence (GAGE). Il examine les multiples manières interreliées par lesquelles le mariage des enfants limite l'émancipation des filles et leur contrôle sur leur propre vie. L'échantillon de 1 194 filles non célibataires était composé de 118 filles du Bangladesh, dont 84 filles rohingyas vivant dans des camps de personnes réfugiées de Cox's Bazar ; 181 filles de Jordanie, dont 154 réfugiées syriennes vivant dans des communautés hôtes ; 15 filles syriennes et palestiniennes vivant au Liban ; et 880 filles vivant dans des zones rurales et urbaines d'Éthiopie touchées par des conflits.

- Les mariages dans les zones touchées par des conflits sont généralement précipités, à plus forte raison pour les filles réfugiées. Au Bangladesh, 45 % des filles dans des camps de personnes réfugiées connaissaient leur mari depuis moins d'un mois avant de se marier, comparativement à 25 % des filles des communautés hôtes. En Jordanie, 27 % des filles syriennes connaissaient leur mari depuis moins d'un mois au moment du mariage, comparativement à 7 % des filles jordaniennes.
- L'insécurité alimentaire, la pauvreté, la COVID-19 et les conflits sont des facteurs de mariage pour certaines filles touchées par les conflits. En Jordanie, 35 % des filles mariées ont signalé au début du programme qu'elles auraient préféré attendre d'être plus vieilles pour se marier. Les filles non célibataires étaient de manière disproportionnée plus susceptibles de vivre dans un ménage plus pauvre ; et les filles mariées ont signalé que la crise économique, la COVID-19 et les conflits ont enfoncé des familles encore plus profondément dans la pauvreté et exacerbé l'insécurité alimentaire. Les filles réfugiées font face à une plus grande insécurité en raison d'un accès limité à des possibilités d'emploi structuré.
- De nombreux mariages d'enfants sont rapidement suivis d'un divorce, souvent à l'initiative des filles. En Éthiopie, 22 % des filles de 15 à 19 ans qui s'étaient mariées étaient déjà séparées ou divorcées. Cette proportion était plus élevée là où le divorce est plus acceptable socialement, comme dans la région de l'Amhara et les zones urbaines, par rapport aux contextes où il est réprouvé et craint par les filles.
- Le mariage est rarement compatible avec l'éducation, et les filles réfugiées ont un accès plus restreint à l'enseignement que les non-réfugiées. Moins de 10 % des filles mariées du Bangladesh, de Jordanie et des régions éthiopiennes de l'Oromia et de l'Afar étaient inscrites à l'école. Au Bangladesh, 95 % des filles dans les camps n'avaient pas achevé leurs études primaires, comparativement à 44 % des filles dans la communauté hôte. Cela est en partie attribuable au déplacement, au manque d'écoles officielles et à la politique du gouvernement bangladais qui, jusqu'à tout récemment, interdisait aux filles réfugiées l'accès à une éducation non formelle. En Éthiopie, la fréquentation scolaire des filles non célibataires augmente de 15 % après le divorce. Malgré cela, très peu de programmes se concentraient sur l'accès à l'éducation des filles mariées.
- Les filles tombent rapidement enceintes après leur mariage. Les filles mariées ont signalé en savoir peu sur de la contraception, et la demande et l'utilisation des moyens de contraception sont faibles. Cela est en grande partie attribuable à la pression de la communauté et de la famille sur la mariée pour que celle-ci ait un enfant, ainsi qu'au contrôle de son partenaire sur son accès à des soins de santé. Les filles mariées ont également signalé qu'elles pouvaient très rarement refuser d'avoir des relations sexuelles avec leur mari. Parmi les filles mariées âgées de 15 à 17 ans, 42 % en Jordanie, 48 % en Éthiopie et 68 % au Bangladesh étaient déjà enceintes ou mères. En Éthiopie, les filles des communautés les plus reculées n'avaient pratiquement aucun accès à des services de soins de santé, surtout depuis le début du récent conflit.
- Les filles mariées sont susceptibles de subir des violences, mais peu susceptibles d'obtenir de l'aide. Le plus souvent, ce sont les maris (et leur famille) qui sont responsables de violence émotionnelle, physique et sexuelle et contrôlent la mobilité des filles mariées. Les filles mariées sont souvent isolées sur le plan physique et émotionnel et il leur est difficile d'avoir accès à un soutien émotionnel, surtout si elles ne vont pas à l'école. Peu de filles ayant subi des violences conjugales demandent de l'aide, ce qui s'explique en partie par les normes relatives à la violence. En effet, plus de la moitié des filles mariées d'Éthiopie et de Jordanie, et près de la totalité des filles du Bangladesh étaient d'accord pour dire qu'on ne devrait pas discuter de la violence des maris en dehors du ménage. Il existe peu de systèmes structurés de soutien et de justice et ceux-ci donnent rarement la priorité aux besoins et aux droits des filles, surtout lorsqu'il est question de violence au sein du mariage. Les mécanismes de justice traditionnels se concentrent sur la prévention du divorce plutôt que sur la protection des filles.

- Les programmes visant à améliorer la vie des filles mariées dans les situations de conflit doivent commencer avant le mariage. Ces programmes doivent s'inspirer des efforts de prévention du mariage des enfants et accroître la capacité des filles à faire des choix et à agir conformément à ces choix en renforçant l'éducation, les compétences de la vie courante et les connaissances en matière de santé sexuelle et reproductive (SSR). Ces efforts doivent avant tout veiller à ce que les filles restent à l'école aussi longtemps que possible, ce qui peut être favorisé au moyen de repas scolaires et de transferts monétaires assortis de conditions ou de suggestions, le cas échéant.
- Les filles non célibataires dans les situations de conflit ont besoin de passer du temps avec des pairs et des ami·e·s dans des espaces sûrs où elles pourront également discuter avec des adultes bienveillant·e·s. Outre ce soutien social, il faut aider les filles à connaître leurs droits (elles doivent notamment savoir comment procéder et à qui s'adresser pour briser les tabous et signaler la violence). Des activités efficaces à l'appui de la prise de décision, de la confiance en soi et de la capacité de communication doivent également être mises en œuvre.
- Les filles réfugiées non célibataires doivent avoir des moyens de poursuivre leur instruction. Selon le contexte, il pourrait s'agir de mesures destinées à accroître leur accès à l'école, à des cours du soir, à des programmes non officiels ou à des possibilités de formation. La possibilité d'utiliser des transferts monétaires pour encourager la famille et la belle-famille à autoriser et à promouvoir les études des filles non célibataires devrait être examinée.
- Il est urgent de rallier des appuis en faveur d'un plus grand espacement des naissances et de l'accès à des services de SSR adaptés aux adolescentes afin que le mariage ne soit pas rapidement suivi par la maternité. Les programmes doivent approcher les filles mariées, leurs maris, leurs belles-mères et les communautés pour les sensibiliser à l'importance de reporter ou d'espacer les naissances afin d'améliorer les résultats pour la mère et l'enfant. De même, il faut faire comprendre aux prestataires de soins de santé en quoi l'âge et les normes de genre influent sur l'accès des filles mariées à des soins de santé (et à la prestation de ces services), en accordant une attention toute particulière aux services de SSR.
- Les filles mariées et divorcées qui subissent ou ont subi des violences ont besoin d'un soutien d'urgence et renforcé.
 Cela inclut le soutien informel provenant de leur belle-famille et de leurs parents après le mariage et un accès à des services officiels comme des soins de santé, des services psychologiques et juridiques et le système judiciaire officiel. Les programmes doivent aider les maris à examiner d'autres formes de masculinités qui excluent le contrôle et la violence.
- La protection sociale doit être élargie pour cibler davantage les adultes récemment marié·e·s et ainsi encourager le report du mariage et la réduction de la violence. La protection sociale peut être accordée à la femme ou à la femme cheffe de famille, de manière à favoriser l'inclusion financière et un processus décisionnel plus équitable.

3. La crise climatique et environnementale et le mariage des enfants Tout sauf un mariage de rêve : les liens cachés entre les changements climatiques et le mariage des enfants⁷

Cette <u>étude</u> de l'Université du Chili se penche sur les liens entre les changements climatiques et le mariage des enfants à partir de données sur la situation économique (revenus et pauvreté) et les normes sociales (indice d'égalité de genre) de 180 pays.

Principales constatations:

- Les principaux effets des changements climatiques sur la vulnérabilité au mariage des enfants sont indirects et se manifestent par le truchement des inégalités de genre et de l'extrême pauvreté :
 - Ils affectent de manière disproportionnée les revenus des personnes les plus marginalisées (surtout les filles) qui sont forcées de se marier en raison de la discrimination de genre.
 - Ils réduisent le montant total des revenus, ce qui augmente le risque de pauvreté extrême, l'une des principales causes du mariage des enfants.
- La discrimination de genre est relativement plus importante que la pauvreté extrême en tant que facteur du mariage des enfants avant l'âge de 18 ans et de l'âge de 15 ans.

Points principaux:

• Le mariage des enfants est complexe et doit être appréhendé sous différents angles, notamment la réduction de la pauvreté, la promotion de l'éducation des filles et des femmes et la mise en œuvre de politiques et d'interventions qui remédient aux inégalités de genre. Cela signifie également remédier à la vulnérabilité (genrée) et aux changements climatiques.

Quelles sont les données actuelles sur le lien entre les crises climatiques et environnementales et le mariage des enfants ? Revue de la documentation de Global Public Health⁸

Cet <u>examen systématique</u> se penche sur le lien entre les crises environnementales et le mariage des enfants. Il montre que les crises environnementales aggravent les facteurs connus du mariage des enfants : les familles perdent des actifs et des possibilités de générer des revenus, des populations sont déplacées, l'éducation est perturbée et la violence sexuelle et la peur de la violence sexuelle augmentent. Des aspects du contexte socioculturel local, notamment les pratiques du prix de la fiancée ou de la dot, peuvent également altérer les effets de ces facteurs sur le mariage des enfants.

- Le mariage des enfants est utilisé comme mécanisme de survie à court terme en réponse à des chocs économiques provoqués par l'environnement. Une augmentation du nombre de mois de sécheresse au Bangladesh a été associée à un risque accru de mariage des enfants à court terme dans les zones rurales, en particulier dans les ménages les plus pauvres exerçant une activité agricole. Les années de chaleur extrême (plus de 30 jours en une année) ont aussi été associées à une augmentation de la prévalence du mariage des enfants, en particulier chez les filles de 11 à 14 ans, qui étaient deux fois plus susceptibles de se marier par rapport aux années de référence. En Indonésie, les catastrophes naturelles ont été associées à une augmentation considérable du risque de mariage des enfants, surtout dans les villages où la pauvreté est relativement plus élevée.
- Dans la foulée de crises environnementales, le prix de la financée peut encourager le mariage des enfants, tandis que la dot peut avoir un effet dissuasif⁶. En Tanzanie et au Vietnam, des chocs liés aux précipitations ont été associés à une augmentation des taux de mariages d'enfants chez les filles, en particulier dans les villages où le prix de la financée était élevé. En Inde, où la pratique de la dot est courante, des chocs liés aux précipitations et la diminution subséquente des dépenses des ménages ont réduit le risque de mariage des enfants. Cependant, l'effet dissuasif de la dot peut être minimisé par des réductions du prix de la dot dans les situations de crise.
- Le lien entre les catastrophes climatiques et le mariage des enfants est parfois masqué par les déplacements et/ou la migration. Au Bangladesh, une étude portant sur 9 000 filles âgées de 12 à 19 ans n'a trouvé aucune corrélation significative entre les catastrophes naturelles et la prévalence du mariage des enfants au niveau local. Cependant, elle a révélé que les filles vivant dans des communautés « abasanc » étaient deux fois plus susceptibles de se marier que leurs pairs, ce qui suggère que les déplacements provoqués par les crises environnementales (ou en prévision de telles crises) contribuent à accroître le mariage des enfants. Les décès attribuables aux catastrophes environnementales peuvent également mener au mariage des enfants, comme des enfants se retrouvent sans réseau de soutien.
- Les crises environnementales exacerbent les inégalités de genre et le contrôle de la sexualité des filles. Au Bangladesh, les situations post-catastrophes sont caractérisées par l'incertitude et un manque d'abris sûrs et de système de signalement, ce qui augmente le risque de violence sexuelle. Dans un tel contexte, les familles peuvent percevoir le mariage comme un moyen de protéger leur honneur et celui de leurs filles.
- Les crises environnementales perturbent l'éducation (en détruisant les infrastructures et en augmentant les obstacles économiques et les déplacements de population), ce qui affaiblit un facteur de protection contre le mariage des enfants et provoque des effets intergénérationnels. Une étude portant sur 886 filles et adolescentes d'Inde et du Vietnam a montré que l'éducation des parents et la scolarisation des enfants constituaient des facteurs de protection contre le mariage des enfants. De même, l'éducation aurait été un facteur de protection contre le mariage des enfants dans la foulée de catastrophes naturelles en Indonésie. Le fait d'habiter en zone urbaine et les systèmes d'alerte avancée aux catastrophes représentent également des facteurs de protection, mais le lien de causalité n'a pas été étudié. Au Bangladesh, 19 % des personnes interrogées dans le cadre d'une étude ont retiré leurs enfants de l'école en réponse aux effets des changements climatiques. Au Malawi, des inondations ont déstabilisé le système d'éducation et accru le risque de mariage précoce, de travail des enfants et de traite d'êtres humains.
- Les lois du Bangladesh et du Mozambique ne reconnaissent aucun lien entre la crise climatique et le mariage des enfants. Le
 programme national d'adaptation de l'Ouganda reconnaît que le mariage des enfants peut servir de stratégie d'adaptation en
 contexte de crise. Il n'est pas suffisant d'adopter des lois et des politiques ; on doit également veiller à leur application, surtout
 là où les crises environnementales exacerbent le risque de mariage des enfants. Des lacunes dans l'application de lois sur le
 mariage des enfants ont été relevées au Bangladesh, comme les exigences légales (notamment l'obligation de présenter un
 certificat de naissance aux cérémonies de mariage) et les sanctions peuvent être contournées.

b. La dot est payée par la famille de la financée au financé, tandis que le prix de la fiancée est payé par le financé ou sa famille à la famille de la fiancée. La pratique de la dot est plus courante en Asie du Sud, tandis que celle du prix de la fiancée est prédominante en Afrique de l'Ouest, du Centre et de l'Est.

c. Un « abasan » est un logement à faible coût fourni par le gouvernement aux populations rurales déplacées, principalement en raison de crises environnementales.

- Les crises environnementales exacerbent les facteurs existants (et interreliés) du mariage des enfants, tandis que les inégalités de genre et la pauvreté exacerbent la vulnérabilité climatique. En nuisant à l'accès aux ressources et à l'éducation et en étant potentiellement un facteur de violence sexuelle, de déplacements et de migration, les crises climatiques ont une incidence sur les décisions concernant le mariage des enfants. Le risque est encore plus grand pour les filles issues de zones rurales (surtout celles aux ressources limitées et qui dépendent de l'environnement local pour leur subsistance). Les efforts de prévention et de réponse doivent tenir compte de ces facteurs interreliés et y remédier au niveau local, national et mondial.
- Les effets des crises environnementales sur le mariage des enfants peuvent varier sous l'influence de différents facteurs, notamment des pratiques comme la dot, le prix de la fiancée et les mutilations génitales féminines/l'excision (MGF/E), ainsi que l'application de loi et de politiques. Cette incidence (et ses variations au niveau local et régional) doit être prise en compte dans les interventions à l'égard du mariage des enfants et devrait faire l'objet de plus amples recherches.
- La prévalence du mariage des enfants augmente chez les populations déplacées par des crises environnementales (ou en prévision de telles crises). Les plans de préparation et d'intervention en cas de crise doivent en tenir compte, notamment pour la prestation de services tels que l'éducation et la SDSR.

4. L'insécurité alimentaire et le mariage des enfants

Selon le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), les violences et les conflits organisés et les phénomènes météorologiques extrêmes sont des facteurs importants d'insécurité alimentaire^d. De telles crises peuvent perturber les moyens de subsistance agricoles, la production et la distribution de nourriture, les actifs agricoles et l'accès sûr à de l'eau ou à de la nourriture⁹. Cette perturbation peut provoquer une insécurité alimentaire et une aggravation de la pauvreté, ce qui, à son tour, peut pousser les filles à abandonner l'école et à se marier avant leurs 18 ans.

Notre voix, notre avenir : comprendre le mariage des enfants dans les communautés en proie à l'insécurité alimentaire du district de Chiredzi, au Zimbabwe¹⁰

Ce <u>rapport de recherche</u> examine les facteurs du mariage des enfants ainsi que les ressources et le soutien offert aux adolescent·e·s dans les communautés urbaines et périurbaines en proie à l'insécurité alimentaire du district de Ciredzi, au Zimbabwe. L'échantillon était de 1 668 adolescent·e·s et adultes. Cette étude a été menée dans le cadre de l'Initiative sur le mariage des enfants dans les situations humanitaires, lancée en 2019 pour prévenir et sanctionner le mariage des enfants au moyen de recherches communautaires centrées sur les filles. L'étude a montré que l'insécurité alimentaire extrême et récurrente aggrave les facteurs préexistants du mariage des enfants et que les difficultés économiques des ménages complexifient les risques qui pèsent déjà sur les filles.

- Le mariage des enfants^e, la pauvreté et les besoins essentiels non satisfaits (dont le manque d'accès à des articles d'hygiène menstruelle, à des fournitures scolaires et à des denrées alimentaires) se sont révélés être des préoccupations majeures parmi les participant·e·s à la recherche. Les participant·e·s ont signalé que le mariage des enfants était répandu, normalisé et perçu négativement comme le résultat du comportement inacceptable d'une adolescente ou d'inaptitudes parentales, ou comme moyen (pour les adultes) d'échapper à la pauvreté ou (pour les adolescentes) à une dynamique familiale violence. Selon les données, malgré le fait qu'elles s'attendent à une plus grande sécurité dans le mariage, les filles mariées et enceintes sont ostracisées et peuvent faire face à des cycles d'abandon et de violence de la part de leurs parents et de leur partenaire, ce qui a des effets néfastes sur leur santé mentale et psychosociale.
- L'insécurité alimentaire est un facteur de risque clé pour le mariage des enfants, comme elle interagit avec la pauvreté et l'incapacité des familles à subvenir à leurs besoins essentiels. Ce risque est exacerbé par les aléas climatiques (comme les sécheresses et les inondations), les mesures de confinement en réponse à la COVID-19 et la pratique de la lobola (le prix de la fiancée). Des parents peuvent forcer leurs filles à se marier pour soulager les pressions économiques ou une adolescente peut entrer en couple avec un homme pour échapper à l'insécurité alimentaire à la maison. Les données montrent également que l'insécurité alimentaire favorise la violence familiale, certains parents ayant refusé de la nourriture à leurs filles pour les punir d'avoir eu des relations sans leur permission.
- La violence et l'exploitation sexuelles constituaient l'une des principales préoccupations des adolescentes, surtout celles vivant dans des ménages ayant des enfants à leur tête ou ayant migré de régions rurales. Il peut s'agir de la vente de services sexuels pour répondre aux besoins essentiels (dont l'alimentation), de proxénétisme et de traite d'enfants. Dans certains cas, le travail du sexe mène (à une grossesse et) au mariage des enfants, tandis que dans d'autres, il s'agit d'une nécessité pour les filles mariées afin de veiller à leur survie et à celle de leur enfant. Les déséquilibres de pouvoir au sein des relations, la prévalence des unions informelles, la pratique du musengabere (l'enlèvement visant à officialiser un mariage) et la vitesse à laquelle les relations se développent réduisent également le pouvoir décisionnel des adolescentes et augmentent le risque de violence, de grossesse et de mariage des enfants. Tout cela dans un contexte de taux élevé de besoins de SDSR non satisfaits et d'absence d'alternatives pour les filles.

d. L'insécurité alimentaire se caractérise par un manque d'accès à des denrées alimentaires suffisantes pour un mode de vie sain, divisé en cinq niveaux d'intensité selon la consommation alimentaire, les moyens de subsistance, la nutrition et la mortalité.

e. Dans le contexte en question, la cohabitation (le mariage n'a pas été officialisé selon les procédures coutumières ni enregistré légalement) représente le type de relation de mariage le plus courant. La fille ou l'adolescente court ainsi un risque accru d'être abandonnée par son partenaire.

- La pandémie de COVID-19 a exacerbé les facteurs préexistants du mariage des enfants, y compris la pauvreté et l'insécurité alimentaire (en particulier dans les ménages dont les revenus proviennent du secteur non structuré et qui pouvaient bénéficier des programmes de repas à l'école), la réduction de l'accès des filles à l'éducation et à d'autres services, la violence à la maison, les grossesses précoces et l'affaiblissement des structures et espaces de protection. Ces effets ont eu une incidence sur les filles, la priorité des ménages ayant été donnée à l'alimentation et à l'éducation des garçons.
- En dépit de difficultés, les adolescentes peuvent être un moteur de changement dans leurs communautés lorsqu'elles disposent de systèmes de soutien qui leur fournissent des informations et un appui en matière d'éducation, de SSR et de services de protection de l'enfance. Ce soutien inclut les parents, les tantes paternelles, les réseaux de jeunes et les interventions de pairs, les leaders communautaires et les prestataires de services, les organisations non gouvernementales et féministes, les organismes gouvernementaux et les ONG internationales dans l'ensemble des activités humanitaires et de développement. Cependant, la recherche a également révélé que la méfiance des parents à l'égard des adolescentes et des services de protection et de SDSR constituait un obstacle empêchant les programmes d'atteindre les adolescentes. À cet obstacle s'ajoutent les comportements des prestataires de services, le manque de fonds institutionnels et les aléas climatiques qui nuisent à la qualité des infrastructures en dehors des centres urbains.

- Les aléas climatiques, les mesures de confinement dans le contexte de pandémie et l'exploitation sexuelle, dans un contexte d'inégalités de genre et de pauvreté, ont exacerbé l'insécurité alimentaire et augmenté le risque de grossesses précoces et de mariages d'enfants.
- Les interventions au niveau individuel ne sont pas suffisantes ; les facteurs complexes et interreliés du mariage des enfants nécessitent une réponse concertée sur le plan social, institutionnel et des ressources. Cela signifie adapter les réponses aux besoins des adolescentes et combiner des programmes d'alimentation et de subsistance à des programmes communautaires promouvant l'égalité des genres qui mobilisent également les parents, les jeunes hommes et les leaders communautaires en tant que défenseurs de l'égalité des genres. Les acteur-rice-s de l'humanitaire doivent améliorer leur collaboration avec les institutions nationales et les acteur-rice-s du développement à plus long terme pour remédier aux conséquences récurrentes de l'insécurité alimentaire cyclique et des effets des changements climatiques.
- Lorsque les gens perdent leurs moyens de subsistance et que leurs besoins essentiels ne sont pas satisfaits, les tensions et la violence augmentent. Dans un tel contexte, les programmes d'aide peuvent entraîner des conséquences imprévues.
 Les parents ou personnes détentrices de l'autorité parentale peuvent chercher à marier leurs filles et leurs garçons pour obtenir plus d'aide.

5. La COVID-19 et le mariage des enfants

La pandémie a exacerbé de nombreux problèmes pour les adolescentes : le risque de mariage des enfants, le risque de violence basée sur le genre (VBG) et les taux d'anxiété et de dépression ont augmenté, tandis que l'accès à des services de SDSR est devenu plus difficile.

Évaluation du fardeau et des coûts cachés de la pandémie de COVID-19 en Asie du Sud : implications pour la santé et le bien-être des femmes, des enfants et des adolescent·e·s¹¹

Cet <u>article de recherche</u> a examiné les perturbations des services de santé essentiels et les fermetures prolongées d'écoles causées par la COVID-19 et leurs effets sur les filles et les femmes d'Afghanistan, du Bangladesh, d'Inde, du Népal, du Pakistan et du Sri Lanka entre janvier 2020 et juin 2021.

- Les perturbations des services de santé essentiels (y compris l'accès aux méthodes contraceptives modernes) ont donné lieu à plus de 5,4 millions de grossesses involontaires supplémentaires, et le nombre de décès maternels et infantiles a augmenté de 19 % et de 13 %, respectivement, comparativement à 2019. Ces systèmes ne s'en sont toujours pas remis.
- La fermeture prolongée des écoles, conjuguée aux difficultés économiques, a augmenté le risque de grossesses précoces et de mariage des enfants. En raison des fermetures d'écoles provoquées par la COVID-19, on s'attend à ce que 9,4 millions d'enfants d'âge scolaire abandonnent définitivement l'école en Asie du Sud. De ce nombre, 4,5 millions sont des filles et, d'après des données limitées, entre 29 et 50 % seraient des ménages les plus pauvres, lesquels sont les plus susceptibles d'abandonner définitivement l'école. À son tour, l'abandon forcé de l'école pourrait provoquer 500 000 grossesses précoces additionnelles, 150 000 cas d'insuffisance pondérale à la naissance et 27 000 cas supplémentaires de retards de croissance avant l'âge de deux ans.

- Les services doivent être reconstruits dans l'optique d'atteindre les populations les plus marginalisées, de remédier aux inégalités et de renforcer la résilience aux crises futures. À cette fin, il convient notamment de continuer de fournir des services essentiels de santé sexuelle, reproductive, maternelle et infantile, et de maintenir les écoles ouvertes lors des urgences sanitaires futures
- Les investissements dans les systèmes de santé, la réduction de la pauvreté, l'éducation et l'égalité des genres peuvent aider à limiter certains des effets négatifs de la COVID-19 sur les populations les plus marginalisées et vulnérables. Nous devons continuer d'examiner les effets sur ces populations.

Évaluation des conséquences sanitaires, sociales, éducatives et économiques de la pandémie de COVID-19 sur les adolescent·e·s de pays à revenu faible et intermédiaire : une revue rapide de la littérature¹²

Cette <u>revue de la littérature</u>, qui s'appuie sur 89 articles, analyse les conséquences de la COVID-19 sur les adolescent·e·s de pays à revenu faible et intermédiaire. D'après ses conclusions, la pandémie a eu de fortes répercussions négatives sur la situation sanitaire, sociale, éducative et économique des adolescent·e·s.

Principales constatations:

- Près de la totalité des études passées en revue ont constaté une détérioration de la santé mentale des adolescent·e·s pendant la pandémie, toutes régions confondues. Des cas d'anxiété, de dépression, de stress, de solitude et de toxicomanie ont été signalés. La revue de la littérature a également révélé que les conséquences sur la santé mentale ont été pires chez les adolescent·e·s de groupes marginalisés, notamment celles vivant dans la pauvreté ou s'identifiant comme LBGTQIA+.
- L'enseignement à distance est perçu comme une expérience négative et les disparités entre les genres et autres disparités exposent les adolescent·e·s marginalisé·e·s à des risques. Les taux de scolarisation étaient plus faibles chez les filles mariées, les élèves au statut économique plus faible, les adolescent·e·s plus âgé·e·s et les adolescent·e·s de petits ménages. Les abandons scolaires étaient également plus élevés au sein de ces groupes, ainsi que parmi les personnes réfugiées et les filles de régions rurales.
- Dans différents pays, les adolescentes ont eu de la difficulté à se procurer des articles de santé et d'hygiène menstruelle. Entre 25 et 57 % des adolescentes ont signalé avoir de la difficulté à se procurer des articles d'hygiène menstruelle ou à conserver une bonne hygiène menstruelle. Dans une étude menée en Côte d'Ivoire, en Éthiopie et au Liban, ces taux étaient plus élevés pour les filles réfugiées que pour les filles des communautés hôtes.
- Dans certains pays, les confinements et autres mesures d'isolement ont compliqué l'accès des adolescent·e·s à des services de SSR, en particulier dans les contextes humanitaires. Peu d'études ont examiné précisément les effets de la COVID-19 sur la SSR, mais certains effets étudiés ont une incidence sur la SSR : la dépression, l'isolement social et l'anxiété ; la perte de l'accès à une éducation complète à la sexualité lorsque les écoles sont fermées ; et les contraintes économiques. D'après une étude du Kenya, le risque de grossesse avant l'achèvement des études secondaires était deux fois plus élevé qu'avant la pandémie.
- Pendant la pandémie de COVID-19, la situation des personnes réfugiées était caractérisée par une augmentation de la brutalité policière au niveau communautaire, une carence pédagogique dans le contexte d'enseignement à distance, une crainte croissante de l'abandon scolaire, une plus grande insécurité alimentaire et des salaires/moyens de subsistance plus faibles.

Points principaux:

- Les fermetures d'écoles et l'enseignement à distance ont eu une incidence négative sur la santé mentale des filles et leurs aspirations pour l'avenir, avec pour conséquences des mariages d'enfants et de la détresse chez les filles mariées. Le soutien social, les stratégies d'adaptation positives et les discussions parents-enfants peuvent améliorer les résultats de santé mentale. Les interventions doivent tenir compte de l'importance des pairs dans la vie des adolescent·e·s et prêter attention à la façon dont l'éducation est dispensée, notamment l'éducation complète à la sexualité, afin que les filles puissent y accéder durant les situations d'urgence sanitaire. Parmi les solutions, on compte les modules en ligne, les séances de groupe et l'éducation ludique à la radio.
- Lorsqu'il est question de définir le volet sanitaire du programme de relance post-pandémie, les adolescent·e·s les plus marginalisé·e·s doivent être au centre des priorités. Cela inclut les filles mariées, réfugiées, vivant dans la pauvreté, vivant avec un handicap ou s'identifiant comme LGBTQIA+.

6. Discussion

Les études du présent numéro de *Pleins feux sur la recherche* contiennent de solides arguments et des données importantes pour renforcer les interventions à l'égard du mariage des enfants dans les situations de conflit et de crise. Les conflits et les crises exacerbent les facteurs du mariage des enfants, lesquels sont souvent utilisés, par les filles et leurs familles, comme mécanismes d'adaptation à court terme dans le but de réduire la pression sur les ressources limitées du ménage et d'acquérir une sécurité financière et physique. Ces décisions sont souvent prises sous pression, ce qui contribue à réduire encore plus le pouvoir décisionnel des adolescentes.

En plus des traumatismes liés aux conflits généralisés et aux crises, de l'insécurité et du démantèlement des services et des réseaux de soutien auxquels elles sont confrontées, les filles mariées et mères sont moins susceptibles d'aller à l'école et les responsabilités familiales, l'isolement et la violence conjugale les touchent plus gravement que les filles non mariées, souvent de manière disproportionnée. Elles sont également confrontées à des obstacles financiers, juridiques et sociaux restreignant leur accès à l'éducation, à la SDSR, à la protection contre les VBG, à des services de protection de l'enfance et à des services de séparation et de divorce.

Les interventions doivent être adaptées aux besoins des filles ; tenir compte des contraintes structurelles sur les ménages touchés par des crises ou des conflits ; et remédier à ces contraintes sur le plan social, institutionnel et des ressources à long terme. Cela signifie mobiliser les adolescentes d'une manière appropriée au contexte, gagner la confiance de la communauté et rallier un consensus autour de la participation et du bien-être des filles, notamment au sujet de la SDSR, de la VBG et du divorce des adolescent·e·s¹³. Les interventions doivent être créées conjointement (avec les pères, les jeunes hommes, les leaders communautaires et les prestataires de services) et/ou mettre à contribution un comité consultatif communautaire et des responsables de la mise en œuvre issu·e·s des communautés en vue d'accroître le soutien et de transformer les normes de genre qui sont les causes profondes du mariage des enfants. Nous devons approfondir la recherche sur les moyens d'associer les parents, et en particulier les pères, aux interventions à l'égard du mariage des enfants dans les situations de déplacement.

Les réseaux de pairs et les espaces sûrs sont également des éléments essentiels des interventions auprès des filles réfugiées. Les pairs éducatrices peuvent servir de modèles, en particulier dans les cas d'interventions de SDSR, mais les chercheur-se-s doivent être consicent-e-s des contraintes auxquelles font face les responsables de la mise en œuvre lorsque ces personnes sont réfugiées ou issues de groupes marginalisés.

La scolarisation des filles constitue l'un des meilleurs moyens de prévenir le mariage des enfants. Selon une analyse d'Education Cannot Wait, les filles font preuve d'une excellente capacité d'apprentissage chaque fois qu'elles en ont l'occasion. Même dans les situations de crises, la proportion de filles qui atteignent le niveau de compétence minimum en lecture dépasse toujours celle de leurs homologues masculins.

Les interventions doivent donc se concentrer sur l'inscription et la rétention scolaire des filles pendant l'adolescence, surtout lorsqu'elles sont déplacées ou réfugiées. Parmi les solutions, on compte les modules en ligne, les séances de groupe et l'éducation ludique à la radio. La possibilité d'utiliser des transferts monétaires assortis de suggestions ou de conditions pour encourager la famille et la belle-famille à promouvoir la scolarisation des filles devrait être étudiée, et des programmes de repas à l'école doivent être mis en place lorsque cela s'avère nécessaire. La protection sociale doit également cibler davantage les couples adultes récemment mariés, en particulier l'épouse, afin de réduire les tensions qui encouragent la violence et l'abandon scolaire et de favoriser le report du mariage.

Nos connaissances des mesures qui contribuent à prévenir le mariage des enfants et à soutenir les filles mariées dans les situations de crise et de conflit continuent de s'approfondir, mais d'importantes lacunes persistent. Il est essentiel que les gouvernements, bailleurs de fonds et ONG investissent dans la ventilation des données (notamment par âge, sexe et handicap), conçoivent des interventions pilotes et mènent des évaluations à long terme.

Les besoins et les priorités des populations déplacées ne sont pas assez bien compris, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre et l'évaluation des interventions auprès des personnes réfugiées dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Une attention particulière devrait être accordée à la région arabe, comme elle abrite l'une des plus importantes populations de personnes réfugiées au monde.

Il est également problématique de conclure à l'existence d'un lien de causalité à partir de recherches corrélationnelles quantitatives, à savoir des recherches qui examinent la relation entre des variables sans tester la relation de cause à effet. Par exemple, dans le cas de la crise climatique, bon nombre d'études quantitatives n'utilisent qu'une seule variable météorologique comme indicateur de toute la complexité du climat et de l'environnement locaux.

Les recherches futures doivent étudier les effets d'une plus grande variété de changements écologiques et environnementaux et examiner les liens entre le mariage des enfants et d'autres pratiques qui pourraient s'aggraver après un conflit ou une crise, comme le prix de la fiancée et les MGF.

Voici quelques questions clés à prendre en compte lors de l'élaboration et l'évaluation de futurs programmes :

- Comment les interventions auprès de personnes en situation de crise ou de conflit peuvent-elles mieux servir ces communautés, notamment en ce qui concerne la mobilisation des parents (surtout des pères) et la création de réseaux de pairs et d'espaces sûrs pour les adolescentes ?
- Quels sont les effets de l'éducation à distance sur la vie quotidienne des adolescent·e·s dans des situations de crise ou de conflit ?
- En quoi l'accès à la SDSR, à l'éducation et à un soutien socioéconomique est-il différent entre les adolescentes de différents pays ?
 Au sein de différents conflits ou crises ?
- Quelles solutions encouragent les communautés à accepter et à soutenir les adolescentes mariées dans les situations de crise et de conflit ?
- Quels types de programmes de soutien pourraient améliorer la vie des filles non célibataires ?
- Quelles actions doivent être prises par les responsables politiques et les responsables de l'élaboration de programmes pour améliorer l'accès des adolescent·e·s à des services essentiels de soins de santé primaire en situation de conflit ou de crise ?
- Quelles sont les politiques et les normes sociales préexistantes qui exacerbent les risques genrés en situation de crise ou de conflit, et comment pouvons-nous y remédier ?
- Quels types d'investissements les gouvernements, les bailleurs de fonds et les ONG doivent-ils réaliser pour améliorer la compréhension des expériences des filles non célibataires et optimiser les résultats pour ces dernières et leurs enfants ?
- Quels sont les principaux obstacles auxquels sont confrontées les filles non célibataires en ce qui concerne l'accès à des services de soutien psychosocial officiels, et comment les programmes peuvent-ils les éliminer ?
- De quelle manière les normes sociales liées au genre et à l'âge nuisent-elles à la capacité des filles mariées d'obtenir un soutien émotionnel de la part de leurs familles et de leurs ami·e·s ?
- Comment les programmes de transferts monétaires visant à accroître les inscriptions et la rétention scolaires et à reporter le mariage des enfants peuvent-ils être adaptés aux filles et adolescentes de populations réfugiées ou déplacées et testés dans leur contexte ?
- Le recours à de nombreuses modalités de prestations de soins (comme la télésanté) pour encourager des comportements et des résultats sains chez les adolescent·e·s offre-t-il un bon rapport coût-efficacité? Quel est l'impact d'une telle approche?

Ouvrages et outils recommandés

AL HWEIDI, S., N. JONES, A. MALACHOWSKA, K. PINCOCK, E. PRESLER-MARSHALL ET S. YOUSSEF, <u>Participatory research with</u> <u>adolescents and youth in the Middle East: a toolkit to explore how social, economic, environmental and political crises shape young people's well-being</u>, Gender and Adolescence: Global Evidence, Londres, 2022.

DEVONALD, M. ET N. JONES, « <u>Analysing adolescent education and health trajectories in crisis contexts: Examples from a multi-year longitudinal cross-country study</u> », International Journal of Qualitative Methods, vol. 22 (2023).

FILLES, PAS EPOUSES ET LE PROGRAMME MONDIAL UNFPA-UNICE VISANT A METTRE FIN AU MARIAGE D'ENFANTS, <u>Comment faire</u> <u>en sorte que les efforts à l'égard du mariage des enfants atteignent les filles les plus marginalisées</u>, 2023.

HIAS et UNICEF, <u>Affective cartographies: Migrant, displaced and refugee girls and adolescent girls in Latin America and the Caribbean</u>, 2022.

JOHNS HOPKINS UNIVERSITY, UNFPA et UNICEF, <u>A practitioner's guide to the ethical conduct of research on child marriage in humanitarian settings</u>, 2021.

ONU Femmes, IFRC, UNICEF, African Risk Capacity, <u>Working with women and girls to centre gender equality in climate resilience: An advocacy brief from Eastern and Southern Africa ahead of the 66th Commission on the Status of Women (CSW)</u>, 2022.

PINCOCK, K., D. VERHOEVEN, N. JONES ET R. ISIMBI, <u>"They say it was her fault... This is not true!" Using vignettes with adolescent girls to collectively address norms about sexual violence</u>, 2023.

PROGRAMME MONDIAL UNFPA-UNICEF VISANT À METTRE FIN AU MARIAGE D'ENFANTS, <u>Addressing child marriage in humanitarian settings: Technical guide for staff and partners of the UNFPA-UNICEF Global Programme to End Child Marriage</u>, 2021.

UNFPA, <u>Transcending norms: Gender-transformative approaches in women's and girls' safe spaces in humanitarian settings</u>, 2021.

UNFPA, Fulfilling the protection needs of women and girls affected by conflict and drought in Oromia, Ethiopia, 2022.

Références

- 1. UNICEF, <u>Is an end to child marriage within reach?</u>, 2023.
- 2. UNICEF, Adolescent girls' voices on climate action, 2022.
- 3. M. Valenza et C. Stoff, <u>Crisis affected children and adolescents in need of education support: New global estimates and thematic deep dives</u>, 2023.
- 4. UNICEF, COVID-19: A threat to progress against child marriage, UNICEF, New York, 2021.
- 5. M. Sieverding, D. Bteddini, R. Mourtada, L. Al Ayoubi, O. Hassan, A. Ahmad, J. DeJong et S. Abdulrahim, « <u>Design and implementation of the Amenah early marriage pilot intervention among Syrian refugees in Lebanon</u> », Global Health: Science and Practice, vol 10, no 1 (2022).
- E. Presler-Marshall, E. Oakley, N. Jones, S. Alheiwidi, K. Mitu, W. Yadete, S. Youssef, S. Guglielmi, S. Baird et A. Malachowska, « <u>There should be some freedom in our lives" Exploring adolescent girls' experiences of child marriage</u> », Gender and Adolescence: Global Evidence, Londres, 2023.
- R. Pasten, E. Figueroa, D. Muñoz et C. Colther, <u>Not a dream wedding: The hidden nexus between climate Change and child</u> <u>marriage</u>, 2020.
- 8. D. H. Pope, H. McMullen, A. Baschieri, A. Philipose, C. Udeh, J. Diallo et D. McCoy, « <u>What is the current evidence for the relationship between the climate and environmental crises and child marriage? A scoping review</u> », Global Public Health, 2022.
- 9. Programme alimentaire mondiale (le PAM et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture [FAO]), <u>Hunger Hotspots: FAO-WFP early warnings on acute food insecurity: February to May 2022 outlook</u>, 2022.
- 10. Plan International, Women's Refugee Commission et A. B. Matsika, <u>Understanding child marriage in food-insecure communities</u> in <u>Chiredzi District</u>, <u>Zimbabwe</u>, 2022.
- 11. A. Owais, A. Rizvi, M. Jawwad, S. Horton, J. K. Das, C. Merritt et al., « <u>Assessing the hidden burden and costs of COVID-19</u> pandemic in <u>South Asia: Implications for health and well-being of women, children and adolescents</u> », PLOS Global Public Health. vol. 3, no 4 (2023).
- 12. A. Ramaiya, V. Chandra-Mouli, R. Both, A. Gottert, S. Guglielmi, S. Beckwith, M. Li et R. W. Blum, « <u>Assessing the health, social, educational and economic impact of the COVID-19 pandemic on adolescents in low- and middle-income countries: a rapid review of the literature</u> », Sexual and Reproductive Health Matters, vol 31, no 1 (2023)
- 13. HIAS et UNICEF, <u>Affective cartographies: Migrant, displaced and refugee girls and adolescent girls in Latin America and the Caribbean</u>, 2022.